### **HISTOIRE**

DE

# L'ADMINISTRATION

MONARCHIQUE EN FRANCE.

Tout exemplaire de cet ouvrage non revêtu de nos signatures sera réputé contrefait.

1,0 Werobry, E. May deli we & cons

### HISTOIRE

DE

# L'ADMINISTRATION

## **MONARCHIQUE**

#### EN FRANCE

DEPUIS L'AVÉNEMENT DE PHILIPPE-AUGUSTE JUSOU'A LA MORT DE LOUIS XIV,

PAR

### A. CHÉRUEL,

Docteur es lettres, maître de Conférences à l'École Normale supérieure, membre du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France.

TOME II.





PARIS,

DEZOBRY, E. MAGDELEINE ET Cie, LIBR.-ÉDITEURS,

Rue du Cloître-Saint-Benoît, 10

(Quartier de la Sorbonne).

# **HISTOIRE**

DE

# L'ADMINISTRATION MONARCHIQUE

### EN FRANCE.

#### CHAPITRE PREMIER.

#### Sommaire.

Louis XIV (1643-1715). — Première époque; Régence d'Anne d'Autriche; Ministère de Mazarin (1643-1664). — Désordres des premiers temps de la régence (1643-1648); gloire de la France dans les guerres extérieures. — Influence de Mazarin sur Anne d'Autriche, prouvée par ses carnets; il dictait à la reine sa conduite et jusqu'aux paroles qu'elle devait prononcer. — Mazarin gouverne Gaston d'Orléans par l'abbé de la Rivière. — Stérilité de l'administration pendant cette époque. — Mesures financières du surintendant Émery: aliénation du domaine; édit du toisé; augmentation des tailles. — Jugement que porte Colbert sur cette administration. — Fronde (1648-1653); caractère de ces troubles; rôle du parlement; il exige la suppression des intendants, par la déclaration du 24 octobre 1648. — L'autorité royale sort de cette crise plus puissante que jamais.

Le règne de Louis XIV, dit Voltaire (1), a plus fait pour la France que les efforts de vingt de ses prédécesseurs. Ce jugement est confirmé par l'histoire impartiale. Cependant il faut distinguer avec soin les diverses phases de ce long règne, où l'on est trop

<sup>(1)</sup> Siècle de Louis XIV, chap. 29.

accoutumé à voir dominer la figure majestueuse de Louis XIV; il faut surtout tenir compte des hommes qui ont gouverné la France pendant sa minorité. Louis XIV n'avait que cinq ans, lorsque son père mourut (13 mai 1643). Sa mère Anne d'Autriche fut investie de l'autorité souveraine par un arrêt du parlement qui modifia le testament de Louis XIII et supprima les entraves que ce roi avait voulu imposer à la régente. D'un caractère indolent, quoique souvent passionné et impérieux, Anne d'Autriche, ne tarda pas à déposer le pouvoir entre les mains de Mazarin. Elle s'effaça devant son ministre qui gouverna la France avec une autorité aussi absolue que le cardinal de Richelieu, quoique par des moyens tout différents. A la force prudente et magnanime avait succédé l'astuce habile et tenace.

Richelieu et Mazarin ont régné pendant dix-huit ans; tous deux arrivèrent au pouvoir avec des principes fortement arrêtés et une volonté diversement opiniâtre; tous deux ont traversé des époques difficiles et résisté aux épreuves les plus périlleuses; tous deux réalisèrent leurs projets et laissèrent la France agrandie et la royauté plus puissante. Mais la noble et sévère figure de Richelieu avait imposé le respect et la crainte; on avait pu le haïr, jamais le mépriser; sa volonté inébranlable avait brisé les obstacles, et les grands avaient payé de leur tête les tentatives d'oppesition. Tel ne fut pas son successeur. « Sur les degrés du trône, d'où l'âpre cardinal de Richelieu avoit foudroyé plutôt que gouverné les